



Panorama de l'Hérault Le 2^e département de la région en nombre d'habitants

Le département de l'Hérault, tiré par le dynamisme de la ville de Montpellier, 2^e ville de la région, connaît une croissance démographique qui ne faiblit pas. Cette croissance s'accompagne de créations d'emploi, principalement dans l'économie tertiaire. Néanmoins, le taux d'activité demeure plus faible que la moyenne nationale et le taux de chômage croît plus vite en cette période de crise. Les revenus sont moindres dans le département qu'en région, notamment les revenus des plus modestes et font apparaître de fortes disparités.

François Julian, Insee

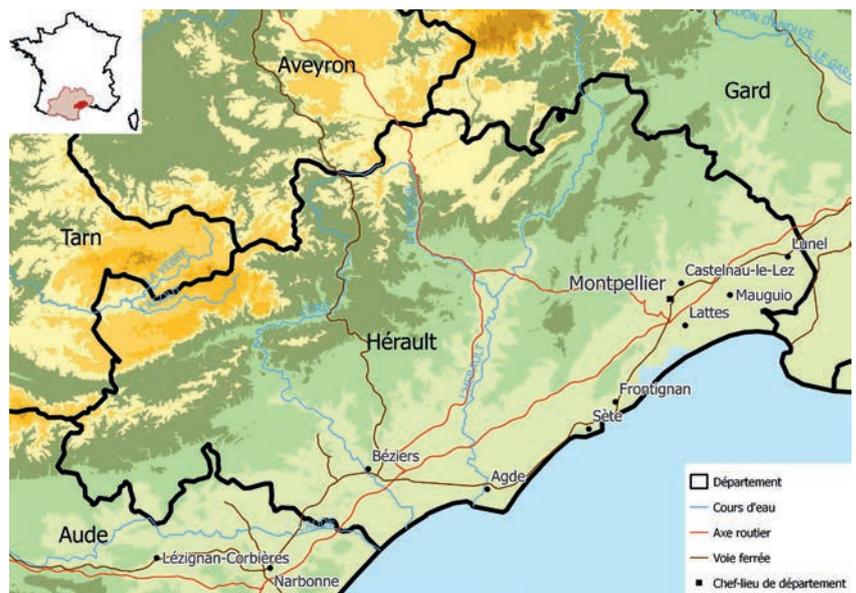
Avec 6 101 km², l'Hérault est un département moyen en superficie. Situé au sud-est de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP), il bénéficie d'une côte principalement sableuse offrant 87 km de littoral. Le relief est marqué à l'ouest et au nord-ouest par le rebord méridional du Massif central. Les massifs du Caroux et de l'Espinouse sont les points culminants du département. S'étagent ensuite jusqu'à la mer les zones de garrigue, les plaines agricoles et les étangs (figure 1). L'Hérault est limitrophe de quatre départements : l'Aude, le Tarn, l'Aveyron et le Gard.

Montpellier, ville principale de l'Hérault et 2^e ville de la région

L'armature urbaine de l'Hérault s'articule autour d'un réseau de villes le long du pourtour méditerranéen, au premier rang desquelles figure Montpellier. Son unité urbaine compte 406 900 habitants en 2012, soit 38 % de la population totale du département. Les unités urbaines de Sète, 91 100 habitants, de Béziers, 87 200 habitants et de Lunel, 49 200 habitants, sont les trois autres grandes unités urbaines du département.

1 Un département entre mer et montagne

Carte du département de l'Hérault



© IGN, Insee 2016

Entre 2007 et 2012, la population de l'ensemble des principales unités urbaines du département poursuit sa croissance à un rythme annuel de + 1,1 %. Entre 2007 et 2012, la population de l'unité urbaine

de Montpellier a augmenté de 4 550 habitants chaque année, soit + 1,2 % par an, celle de Sète de 860 habitants par an (+ 1,0 %), celle de Lunel de 640 habitants (+ 1,4 %). La population de l'unité

urbaine de Béziers connaît une croissance relativement plus faible : + 360 habitants par an sur la période, à un rythme de + 0,4 %. Les croissances de population les plus soutenues sont celles des unités urbaines d'Agde avec + 3,2 % chaque année, soit + 710 habitants et de Mauguio avec + 1,5 % d'augmentation annuelle, soit + 240 habitants.

Une croissance démographique qui ne faiblit pas

Au 1^{er} janvier 2012 le département de l'Hérault compte 1 078 000 habitants, 20^e département le plus peuplé de France métropolitaine. Entre 2007 et 2012, il gagne 13 300 habitants par an (+ 1,3 % par an). Son rythme de croissance est supérieur à celui de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (+ 0,9 %), supérieur également au rythme de croissance de tous les départements métropolitains plus peuplés. La population augmente à un rythme élevé depuis 1982 (figure 2), toujours supérieur à celui de la France métropolitaine. Au cours de la période 2007-2012, comme lors des périodes précédentes, l'augmentation de population est principalement due à l'arrivée de populations venues s'installer sur le territoire. Le solde entre arrivées et départs est de + 9 800 personnes chaque année, ce qui représente un excédent annuel moyen de + 0,95 %. Le solde naturel, écart entre les naissances et les décès, est également positif et connaît une augmentation au cours de la période 2007-2012, pour atteindre un taux supérieur à toutes les périodes précédentes depuis 1962 : + 0,3 %. L'augmentation de la population relative au solde naturel est pour le département de l'Hérault de 3 500 personnes par an entre 2007 et 2012.

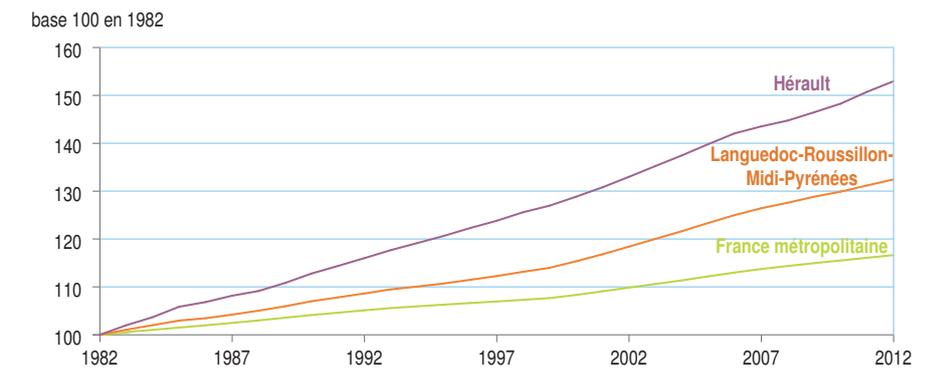
Avec un âge moyen de 40,8 ans en 2012, l'Hérault est un peu plus âgé qu'en moyenne en métropole (40,1 ans), mais il apparaît relativement jeune dans la région (41,8 ans), loin derrière la Haute-Garonne cependant (38,5 ans). Les 15-29 ans représentent 19 % de la population héraultaise, contre 18 % en France métropolitaine et 17 % dans la région, sous l'effet de la concentration de la population étudiante dans les universités montpelliéraines. En revanche les personnes de 14 ans ou moins et les personnes de 30 à 59 ans sont moins présentes qu'en France métropolitaine (figure 3).

Augmentation rapide du nombre de résidences principales

Dans l'Hérault, le parc de logements se caractérise par l'augmentation rapide du nombre de résidences principales. Au cours de la période 2007-2012, en lien avec la croissance démographique et la décohabitation, le parc de logements s'est accru de 38 700 résidences principales, soit + 8,6 %. Ce rythme est supérieur à celui de France métropolitaine (+ 4,6 % en cinq ans) et supérieur à celui de la région (+ 6,9 %) (figure 4).

2 Croissance démographique soutenue dans l'Hérault

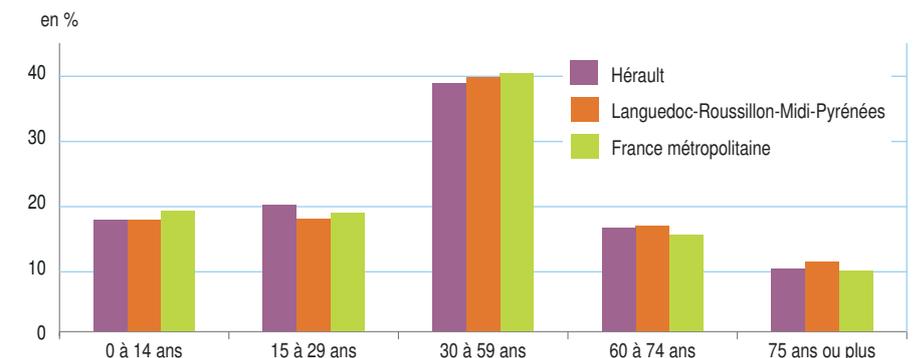
Évolution de la population de 1982 à 2012



Source : Insee, recensements de la population et estimations de population

3 Davantage de jeunes dans l'Hérault

Population par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

4 Présence notable de résidences secondaires

Parc des logements par catégorie au 1^{er} janvier 2012

Catégorie de logement	Hérault			Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Nombre	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)
Résidences principales	487 851	73,8	+ 8,6	76,0	+ 6,9	83,0	+ 4,6
Résidences secondaires*	124 492	18,9	- 0,5	15,8	+ 3,0	9,5	+ 2,6
Logements vacants	48 409	7,3	+ 8,6	8,2	+ 24,7	7,5	+ 23,2
Ensemble	660 752	100,0	+ 6,8	100,0	+ 7,5	100,0	+ 5,6

*y compris logements occasionnels

Source : Insee, recensements de la population

En raison de l'attrait touristique du département, la part des résidences secondaires est élevée, 19 %, près du double de la part en France métropolitaine. Elles sont constituées pour la plupart de petits logements situés sur le littoral dans des immeubles collectifs.

Département de l'ancienne préfecture de région Languedoc-Roussillon, l'Hérault dispose de nombreux équipements et services. Avec 439 équipements pour 10 000 habitants en 2012, le département est l'un des mieux équipés de la région. Il compte 133 communes qualifiées de pôles de services de proximité, c'est-à-dire disposant d'au moins la moitié des équipements de la gamme de proximité comme boulangerie, école, banque... 39 communes du département sont des pôles intermédiaires (collège, supermarché, laboratoire d'analyses médicales...) et 12 communes sont des pôles supérieurs, offrant des équipements

et services spécifiques et plus rares comme les hôpitaux ou lycées. Ces 184 communes couvrent 95 % de la population héraultaise et constituent un maillage très fin du territoire, offrant aux Héraultais tous les équipements et services possibles.

Pour l'ensemble des communes héraultaises, le temps d'accès moyen aux équipements et services est de moins de 5 minutes pour la gamme de proximité, 10 minutes pour la gamme intermédiaire et 20 minutes pour la gamme supérieure.

Un taux d'activité plus faible que la moyenne nationale

Dans l'Hérault, la part de la population active, qu'elle soit en emploi ou au chômage, dans la population des 15 ans ou plus est inférieure à celle de la métropole : 54 % contre 58 % en métropole et 55 % dans l'ensemble de la

région en 2012. Ce constat est lié à la présence notable de retraités et d'étudiants (figure 5). Le taux d'activité de la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) est également inférieur à la moyenne, notamment chez les femmes.

De nombreux actifs résidant dans l'Hérault entrent ou sortent du département pour se rendre quotidiennement à leur travail. L'autoroute A9, important axe de communication, et la proximité entre l'unité urbaine de Montpellier et celle de Nîmes, voisine dans le Gard, engendrent de nombreux échanges à l'est (figure 6). En revanche, au nord et au nord-ouest, le relief et la plus faible densité de population expliquent qu'il y ait de moins nombreuses navettes domicile-travail. Les échanges de travailleurs entre le département et les autres territoires sont équilibrés. Parmi les actifs ayant un emploi qui résident dans l'Hérault en 2012, 22 700 travaillent hors du département, soit 5,6 %. À l'inverse, 23 100 actifs résidant dans un autre département travaillent dans l'Hérault. Ainsi, l'Hérault offre 100,1 emplois pour 100 actifs résidants occupés.

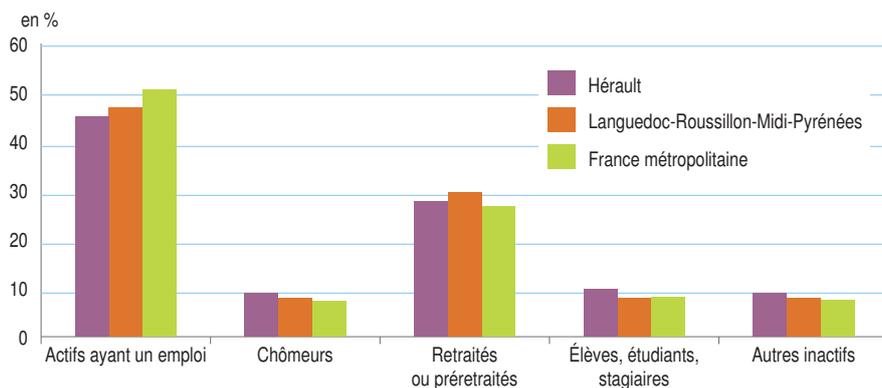
En 2012, 13,7 % des actifs héraultais sont au chômage, contre 11,2 % dans la région et 9,4 % en France métropolitaine. Cette proportion en fait le département de la région le plus exposé au chômage après les Pyrénées-Orientales (13,9 %). L'écart entre le taux de chômage héraultais et la moyenne française, qui s'était réduit dans les années 2007-2008, croît de nouveau depuis pour atteindre + 4,3 points (figure 7).

De moindres revenus dans le département qu'en région

En 2012, la moitié des Héraultais appartiennent à un ménage disposant d'un revenu de moins de 18 400 euros par unité de consommation, déduction faite des impôts directs et après réception des prestations sociales. C'est 500 euros de moins que le revenu disponible médian régional et 1 000 euros de moins que celui de France métropolitaine hors Île-de-France (figure 8). En Haute-Garonne, département dont Toulouse est la préfecture, le revenu médian annuel est supérieur de 3 000 euros. Le niveau de vie médian des Héraultais correspond à un revenu mensuel de 1 530 euros pour une personne seule ou encore 2 760 euros pour un couple avec un jeune enfant. Les 10 % des personnes les plus modestes ont un revenu disponible de 9 300 euros, soit 1 300 euros de moins que les 10 % les plus modestes en France de province. En revanche, les 10 % des personnes les plus aisées ont un revenu disponible de 34 800 euros, proche des niveaux régionaux et nationaux. En conséquence, la dispersion des revenus, rapport entre ces deux niveaux de revenus, est plus forte qu'en province : le rapport inter-décile est de 3,8 pour les Héraultais contre 3,3 en France métropolitaine hors Île-de-France.

5 Moins d'actifs en emploi dans l'Hérault

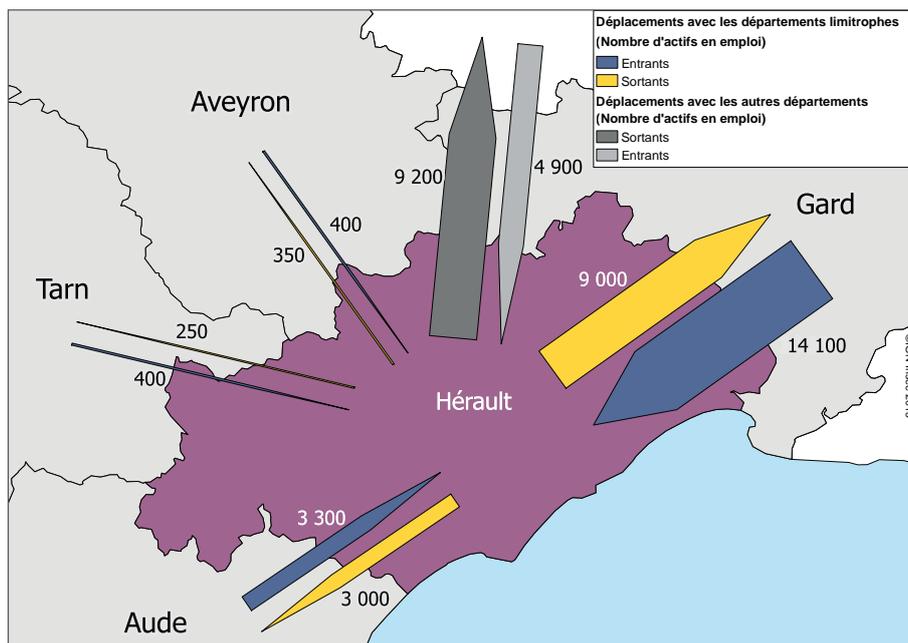
Population de 15 ans ou plus par type d'activité au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

6 Des échanges d'actifs occupés principalement avec le Gard

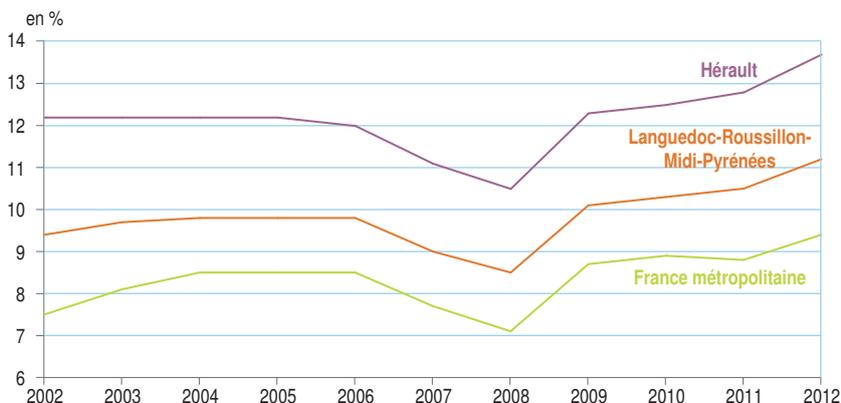
Déplacements domicile-travail entre l'Hérault et les autres départements en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

7 Augmentation du taux de chômage depuis 2008

Taux de chômage annuel moyen entre 2002 et 2012



Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

Une économie dynamique tournée vers le tertiaire

Fin 2012, l'économie héraultaise offre 414 000 emplois, salariés ou non. Cet effectif est en augmentation de 2,8 % depuis 2007.

L'essentiel des emplois provient du secteur tertiaire, marchand ou non marchand. Ce secteur emploie 349 000 personnes, soit 84 % des emplois. Cette part est de 78 % dans la région comme en France métropolitaine. L'évolution de l'emploi dans le secteur

8 Hérault : des revenus disponibles moindres

Revenu disponible des ménages par unité de consommation* en 2012

	Hérault	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France métropolitaine hors Île-de-France
Nombre de ménages fiscaux	467 534	2 428 719	21 773 111
Part des ménages imposés (%)	58,3	58,8	61,9
Revenu disponible médian (euros)	18 412	18 888	19 402
Revenu disponible 1 ^{er} décile (euros)	9 268	9 862	10 593
Revenu disponible 9 ^e décile (euros)	34 799	34 726	35 071
Rapport interdécile	3,8	3,5	3,3
Part des traitements et salaires**	68,3	67,7	70,6
Part des pensions, retraites, rentes**	30,0	29,6	28,1

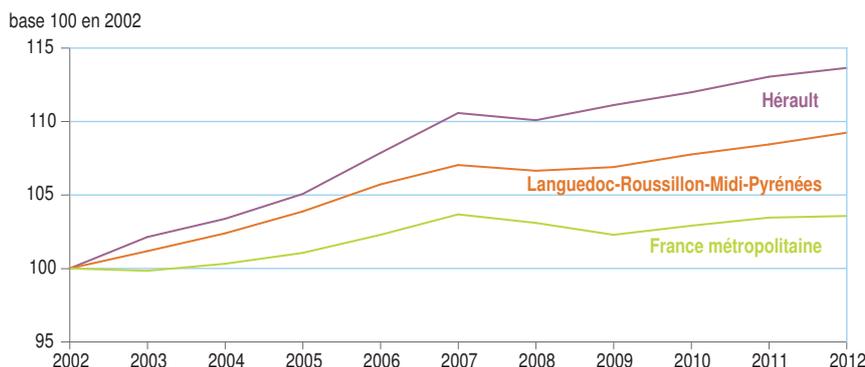
* cf. définitions

** en % du revenu disponible

Source : Insee-DGFIP-Chaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

9 Légère reprise de l'emploi depuis 2011

Évolution de l'emploi total entre 2002 et 2012



Champ : emploi salarié et non salarié.

Source : Insee, estimations d'emploi localisées au lieu de travail

tertiaire marchand sur la période 2007-2012 est plus rapide qu'au niveau national (+ 6,1 % contre + 1,6 %). Celle du secteur tertiaire non marchand est plus lente (+ 2,2 % contre + 2,6 %).

L'agriculture et l'industrie sont les deux secteurs moins présents en répartition dans le département qu'au niveau régional. L'agriculture avec 9 000 emplois, soit 2,2 % de l'emploi, a perdu 14,4 % de ses effectifs depuis 2007. L'emploi dans l'industrie quant à lui se maintient, avec un niveau d'emplois en 2012 de 27 300. Le secteur de la construction, frappé

par la crise, perd 6 % de ses effectifs depuis 2007, il emploie 29 100 personnes en 2012.

Dans l'Hérault, l'évolution de l'emploi total est plus favorable qu'en moyenne en France métropolitaine entre 2002 et 2012 (figure 9).

La crise économique a touché le département entre 2007 et 2008, avec une diminution du nombre d'emplois. Depuis le rythme de croissance de l'emploi est plus faible que le rythme observé sur la période précédente (de 2002 à 2007) et plus faible que le rythme d'évolution de la population. ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi, appelée **couronne périurbaine**. On parle aussi de couronne autour des petits ou moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. De ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un **ménage fiscal** se compose de tous les foyers fiscaux rattachés à une résidence principale. Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est le même pour chaque membre du ménage. L'**unité de consommation (UC)** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Il permet de comparer les niveaux de revenus des ménages de taille ou de composition différentes, en tenant compte des économies d'échelle réalisées dans le budget.

La médiane du revenu disponible par UC (**ou niveau de vie médian**) est la valeur du revenu qui partage la population en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à cette valeur, l'autre moitié à un ménage dont le revenu est supérieur. De la même manière, on peut diviser la population en dix groupes classés selon le revenu. Le 1^{er} décile est la valeur du revenu au-dessous duquel on trouve les 10 % des personnes appartenant aux ménages les plus modestes. Le 9^e décile est le niveau de revenu au-dessus duquel on trouve les 10 % de personnes appartenant aux ménages les plus aisés. Le rapport entre ces deux valeurs mesure la dispersion : plus ce rapport interdécile est élevé, plus les écarts de revenus sont grands entre les plus riches et les plus pauvres.

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Magalie Dinaucourt

Impression et composition :
Evoluprint

ISSN : 2492-1629

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Dotta D., « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 1 092 331 Héraultais », *Insee Flash Languedoc-Roussillon* n° 20, décembre 2015
- Dadoun C., « Avec la crise économique, la pauvreté et les inégalités s'accroissent dans l'Hérault », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon* n° 7, février 2015
- Tailhades B., « Hérault : Une économie présente, dynamisée par la croissance démographique et le tourisme », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse* n° 03, mars 2012

